

Coup de pouce à l'installation agricole



- ECHO REPUBLICAIN Photo

En complément de ses actions pour l'installation de jeunes agriculteurs, la Safer du Centre attribue une aide de 2.000 euros pour les frais notariés.

L'avenir agricole passe aussi par la jeunesse. Pour faciliter l'installation d'agriculteurs de moins de 40 ans

en Eure-et-Loir, la Safer (Société d'aménagement foncier et d'établissement rural) du Centre a décidé de mettre en place un nouveau fonds permettant la prise en charge de 50 % des frais notariés de l'acte d'acquisition du foncier.

« Vraiment un plus »

« L'aide est plafonnée à 2.000 euros pour en donner un peu à tout le monde », indique son président, Régis Lemitre, avant de remettre un chèque aux deux premiers bénéficiaires euréliens : Céline Gautier, 33 ans, et Maxence Leroy, 26 ans, qui remplissent toutes les conditions.

Après avoir séjourné à Lormaye pendant trois ans, Céline Gautier a installé cette année son poney-club Au grand bonheur des petits sabots sur un nouveau site à Coulombs. « Il était devenu trop petit et divisé par le passage de la déviation de Nogent-le-Roi. Les 35 chevaux et poneys de l'école et des propriétaires ont maintenant de nouvelles boxes et peuvent évoluer sur les treize hectares de prés », précise l'agricultrice, qui a investi 500.000 euros dans ce projet. « Vu tout le travail à faire avec les quarante boxes, le manège couvert, les quinze paddocks individuels, le club house de 110 m² aux normes et les clôtures des prés, l'aide de la Safer du Centre est vraiment un plus », souligne Céline Gautier. « J'ai obtenu un prêt d'une banque pour le terrain. Pour le reste, j'ai été aidée par ma famille, mes amis et des clients. La Safer d'Eure-et-Loir m'a aussi appuyée et s'est battue pour mon dossier. Sans elle, je n'aurais pas pu m'installer à Coulombs. »

« Je ne les attendais pas »

Ces 2.000 euros sont également les bienvenus pour Maxence Leroy. « Je ne les attendais pas mais toute aide est toujours bonne à prendre. J'ai payé près de 10.000 euros de frais de notaire pour pouvoir reprendre une ferme située à Neuvy-en-Dunois et louer les 122 hectares de céréales et de pommes de terre », précise cet ancien salarié agricole qui a eu l'opportunité de s'installer en février 2012, à proximité de la ferme de son père située à Pré-Saint-Martin. « Il est toujours en activité et a acheté les 122 hectares que je le lui loue. » C'est une grosse opération et on ne sait pas trop bien où on part au début. » Mais Maxence Leroy avoue avoir été « bien soutenu » par la Safer d'Eure-et-Loir et sa première année d'exploitation a « heureusement été correcte au niveau des prix et des rendements ». « On verra si c'est aussi le cas cette année. On est tributaires de la météo. »

Frédéric Levent

EURE-ET-LOIR

CENTRE

France / Monde

Mélanie 02/05/2013 14:00 Marché aux fleurs et